

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LA FRESNAIS, légalement convoqué le vingt-et-un janvier, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Eric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 20

Etaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Pascal MOULIN, Mme Anita MARTIN, Mme Daisy DELOURME, Mme Annick GINGAST, Mme Monique FOLIGNÉ, Mme Marie-Béatrice MOËNET, M. Denis DAUDIBON, Mme Tatiana BOURDAIS, M. Sylvain IGER, M. Pascal FONTENEAU, Mme Audrey GINGAT, M. Marin LEFEUVRE, Mme Clémence PHILIPPE-MANCHEC et Mme Marie-Dominique LETELLIER.

Pouvoirs : M. Yann RENARD a donné pouvoir à M. Marin LEFEUVRE.

Étaient absents : Mme Chantal LE LUHERNE-BOISSIÈRE, Mme Hélène CHENU, M. Tony COSNEFROY et M. Romain BERTOUX.

Secrétaire de séance : Mme Clémence PHILIPPE-MANCHEC a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 08-2026

Objet : Administration Générale – Modification du règlement intérieur de l'atelier du marais

Rapporteur : M. Pascal MOULIN, 1^{er} adjoint

Exposé :

Monsieur le Premier Adjoint rappelle que la délibération n°30-2025 en date du 5 mai 2025 organise la location de la salle de la Roselière à l'atelier du marais par un règlement. Après plusieurs mois d'exécution, ce règlement doit être révisé dans ses dispositions suivantes :

- Ajout de la salle de la Bruyère en location
- Organisation des locations des deux salles
- Modalités de réservation des deux salles
- Modalités de règlement
- Suppression des tarifs explicites sur le règlement

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent être définies afin que les mises à dispositions à ces catégories d'usagers se déroulent dans des conditions optimales.

Entendu l'exposé,

M. le Maire invite l'assemblée à approuver les modifications du règlement de l'atelier du marais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 16, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **ADOpte** la modification du règlement de l'atelier du marais ;

- **APPROUVE** les conditions d'utilisation de lesdites salles telles qu'elles figurent en annexe.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La Fresnais, le 29 janvier 2026

La Secrétaire de séance,
Clémence PHILIPPE-MANCHEC



Le Maire,
Eric POUSSIN

